

# CNSSAP NEWS

CNSSAP MAGAZINE N° 17 FEVRIER 2018

\*  
**BIENVENUE À LA  
CNSSAP**



**TOUS SOLIDAIRES,  
TOUS BÉNÉFICIAIRES**



# Sommaire

 <i>Éditorial</i>	3
 <i>Inauguration CNSSAP</i>	4
 <i>Paiement des prestations</i>	8
 <i>Interview du CM</i>	9
 <i>Zoom sur les manuels de procédures</i>	10
 <i>La Caisse couronne la PERFORMANCE</i>	12
 <i>Cérémonie d'échange de vœux</i>	16



TOUS SOLIDAIRES,  
TOUS BÉNÉFICIAIRES



**TOMBOLA MUKE**  
Chargé de mission



# Editorial

## *La CNSSAP aux aurores d'une politique efficace de Sécurité Sociale*

**I**l était de coutume dans la Chine impériale de présenter ses vœux à son interlocuteur en lui souhaitant de vivre à une époque intéressante. Sans l'ombre d'un doute, l'opérationnalisation de la CNSSAP a marqué le début d'une époque intéressante pour de milliers d'hommes et de femmes qui font carrière au sein de l'Administration Publique.

Produit phare de la réforme de l'Administration publique mise en œuvre depuis 2012 par le Gouvernement congolais et appuyée par la Banque mondiale, la Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Agents publics de l'Etat est bien plus qu'un simple établissement public dont la principale vocation est la gestion des prestations sociales. Elle représente avant tout une garantie : celle d'une protection contre le chômage issu de la retraite, la cessation d'activités que cause le décès ou l'inaptitude physique, et bien d'autres risques sociaux.

De manière plus simple, la CNSSAP a été créée pour porter la réforme de l'institution d'un régime de sécurité sociale viable et pérenne, entièrement financé par les cotisations des agents publics actifs au profit des passifs, dans une chaîne de solidarité entre générations..

La CNSSAP contribue ainsi à résoudre l'épineux problème d'une administration vieillissante, d'un ascenseur social paralysé.

En mettant en place un régime de sécurité sociale parfaitement calibré et innovant, la CNSSAP offre aux agents publics de l'Etat ainsi qu'à leurs familles un revenu de remplacement sur base des cotisations

recouvrées auprès des agents actifs à hauteur de 3% de leur traitement de base et de l'Etat-Employeur, qui reverse 6% déduits sur la même base.

Cette mesure novatrice est portée par le Décret n°015/31 du 14 décembre 2015 portant création, organisation et fonctionnement de la CNSSAP.

Les activités de la Caisse sont organisées en deux principales branches, d'une part, celle des pensions pour les prestations de vieillesse, de survivants et d'invalidité. Véritable garantie pour l'agent public de conserver un niveau de vie soutenable, la mise en action de cette branche a changé la perception même de la retraite : de mouvoir, elle a été transformée en un second souffle.

D'autre part, la branche des risques professionnels pour les prestations en cas d'accident du travail et de maladie professionnelle.

Même s'il reste encore du chemin à parcourir, les résultats engrangés sur le court terme font la promesse de meilleures perspectives. Disposant d'un siège provisoire entièrement rénové ainsi que d'une agence provinciale, les registres de la CNSSAP comptent 921 retraités à ce jour dont quelque 800 immatriculés, tous issus du processus de mise à la retraite de juillet 2017. En janvier 2018, la CNSSAP a procédé à son premier paiement des prestations pour la branche des pensions. Pour la plus grande satisfaction des agents publics qui ne cessent de nous pousser vers l'excellence, principal ingrédient dans la recette de l'efficacité. La CNSSAP n'a pas fini de vous surprendre.



---

**LA CNSSAP SE DOTE D'UN  
SIÈGE PROVISOIRE  
AU FAÎTE DE LA MODERNITÉ**

*Prêcher par l'exemple! Un exercice difficile, auquel cependant la CNSSAP s'est adonné avec succès en se dotant d'un siège provisoire au reflet de la modernité.*

Inaugurée le 14 décembre 2017 par le Ministre d'Etat en charge de la Fonction Publique, aux côtés duquel se tenait le Ministre d'Etat au Budget, l'aile 4 du bâtiment de la Fonction Publique va désormais officiellement abriter l'ensemble des services de la Caisse ; en attendant la réhabilitation de l'Immeuble Lumumba situé sur la 8ème rue Limete résidentiel.

### ***Reconnaissance de l'accompagnement du Ministre d'Etat, Ministre la Fonction Publique***

Pour le Chargé de Mission de la CNSSAP, cette inauguration (dont la date coïncide avec la signature du décret portant sa création, il y a deux ans jour pour jour) reste d'abord un triomphe pour le Ministre d'Etat à la Fonction, dont le leadership soutenu a permis à la CNSSAP de se doter des outils clés pour un fonctionnement optimal.

Se lançant dans une énumération ponctuée des réalisations cotées à l'actif du Ministre d'Etat en charge de la Fonction Publique, Tombola Muke a remonté le fil du temps en rappelant qu'à l'arrivée de ce dernier en décembre 2016 à la tête de la Fonction Publique, la CNSSAP n'était que quelques rapports du Cabinet GIZ. 12 mois plus tard, la Caisse s'est dotée respectivement d'une agence provinciale, d'un siège ainsi que de tous les manuels de procédures en cours d'implémentation. Un exploit impossible sans l'accompagnement du Professeur **Michel Bongongo Ikoli Ndombo**.

### ***Un siège réhabilité avec l'accompagnement de la CGPMP***

Niché au cœur du bâtiment administratif de la Fonction Publique, le siège de la Caisse s'étale sur les 13 bureaux qui composent l'aile 4 de cet immeuble colonial dont la construction remonte aux années 1955.

Marqué par des décennies de manque d'entretien, le bâtiment de la Fonction Publique souffre de nombreuses fissures laissant s'infiltrer les eaux de pluie et dégradant ainsi systématiquement les documents archivés, les meubles ainsi que les appareils informatiques.

Depuis 2012, le Gouvernement a entrepris les travaux de réhabilitation de ce bâtiment, qui s'exécutent sous la supervision de la Cellule de Gestion de Projets et Marchés Publics.

S'agissant du couloir qui abrite le siège provisoire de la CNSSAP, le Secrétaire Permanent de cette Cellule précise qu'une prévision budgétaire de 550.000.000 FC a été émise au départ après l'avis d'appel d'offres national.



La meilleure offre a été estimée à 466.000.000 FC pour réhabiliter 17 locaux, une salle de réunion, 3 cages d'escaliers et 3 blocs sanitaires. Le trésor ayant financé ces travaux à la hauteur de 50%, l'entrepreneur avec l'appui de la CNSSAP a préfinancé le 40% de travaux.

Par ailleurs, la CNSSAP a financé les travaux d'embellissement pour le montant de 10.000\$ qui consiste à améliorer le couloir d'un faux mur contenant les ampoules led deux panneaux avec écran de 60 pouces installés dans le 2 cages d'escaliers et un panneau de la CNSSAP à l'entrée du bâtiment administratif.

### ***Une lancée qui rassure l'ensemble des agents publics de l'Etat***

Pour l'Intersyndicale Nationale de l'Administration Publique, l'avenir des agents publics se voit entourer d'une garantie sur toute la durée des années passées au service de la Nation. Cette inauguration conforte l'ensemble des agents publics qui, du reste, ont unanimement salué la mise en place d'une caisse de sécurité sociale.

### ***La CNSSAP, le nouveau visage de l'Administration Publique***

L'occasion faisant le larron, le Ministre d'Etat en charge de la Fonction Publique s'est derechef adressé aux retraités qui traînent encore les pieds pour se faire immatriculer à la CNSSAP. Profitant de cette tribune, je tiens également à relancer un vibrant appel à ceux des retraités qui traînent encore à embarquer dans ce bateau de la réforme de considérer cette nouvelle avancée comme la marque de l'engagement irréversible de résorber définitivement les vieux soucis de la retraite, conclut-il.

Il faut préciser que l'immatriculation est un préalable sans lequel les retraités ne sauront bénéficier des pensions de retraite dont le paiement démarre en janvier 2018 pour ceux qui ont correctement rempli cette formalité administrative, conformément à l'arrêté fixant les modalités d'octroi des prestations pris en date du 15 juillet 2017.

Fruit direct de la modernisation de l'Administration Publique, la CNSSAP se veut la réponse à l'épineuse question de la retraite, si redoutée par la grande majorité des agents publics. Une réponse palpable pour des résultats approuvés à l'unanimité.







Caisse

B

la

CO

PROXY





# Paiement des prestations

*La CNSSAP passe à l'action !*

***NIOKALULALA Joseph; MAWONSOMENAKUNTIMA Isaac ; TAMO MVULUBUNDU Alphonse et LUTUMBA KOMBA Pierre, quatre noms que l'histoire retiendra comme les premiers bénéficiaires des prestations payées par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Agents Publics de l'Etat.***

Ces quatre heureux retraités sont les premiers d'une liste de 923 bénéficiaires mis à la retraite au cours de l'année 2017 à toucher leurs prestations, la première d'une série de paiement consécutif à leur statut de retraité.

C'est des mains du Ministre d'Etat et Patron de la Fonction Publique que les 4 retraités – choisis selon le critère de l'ancienneté - ont reçu leurs notifications, gage du traitement et de la liquidation de leurs prestations.

Tour à tour, ils se sont vus remettre leur notification d'attribution des prestations avec une feuille de calcul individuelle de pension pour raison de transparence ainsi qu'un chèque.

Il sied de rappeler que l'attribution de la pension passe par le processus d'immatriculation, étape au cours de laquelle l'agent retraité se voit doter d'un numéro d'immatriculation qui lui permettra de jouir de sa pension. La procédure d'immatriculation, préalable incontournable, a été lancée depuis le 29 août 2017 et va se poursuivre de manière concomitante avec le paiement de prestation.

Moment historique, *le premier paiement des prestations est une photographie du temps*, rappelle le Chargé de Mission de la CNSSAP, qui a entamé une véritable plaidoirie pour le

respect des engagements de toutes les parties prenantes pour la crédibilité de la CNSSAP. Prenant au mot la sagesse tibétaine qui déclare que l'action est une goutte d'or, Tombola Muke a ainsi inscrit ce premier geste comme l'aboutissement d'un leadership coordonné par le Professeur Michel Bongongo Ikoli.

Le Chargé de mission a notamment rappelé que le paiement des prestations de l'ensemble des retraités démarrera dès le 20 janvier prochain.

*En écho au mot de bienvenue du Chargé de Mission, le Professeur Michel Bongongo Ikoli a enjoint la Presse, témoin de ce fait d'histoire, de répandre cette bonne nouvelle au monde : La CNSSAP est à 100 % opérationnelle. Donnons ainsi toutes les chances à cette jeune structure, qui n'a pas attendu le poids de l'âge pour faire preuve de son efficacité, a-t-il ajouté, de poursuivre son métier dans les meilleures conditions.*

Non en reste de cette cérémonie, les retraités se sont également exprimés à travers un mot de remerciement à l'endroit du Ministère de tutelle ainsi que de la CNSSAP pour ce regain d'espoir. Reconnaisant à travers cette cérémonie de lancement de prestations la traduction de la ferme détermination des pouvoirs publics à réformer l'Administration en profondeur, les retraités ont également plaidé pour une meilleure sensibilisation des agents actifs.

La Cérémonie s'est clôturée sur une ambiance porteuse de tranquillité pour ces retraités qui se voient ainsi véritablement pris en charge par une Caisse fiable, crédible et transparente.



## Interview du **CM**

**CNSSAPNews :** *M. le Chargé de mission, pourquoi une Caisse de Retraite en ce moment précis de l'histoire de la RDC ?*

**CM :** Pour le Gouvernement, cela rentre dans le cadre de la réforme de l'Administration Publique. La création d'une caisse de retraite en est un axe pensé dans le but de renforcer l'efficacité dans la gestion des prestations de sécurité sociale des agents publics de l'Etat. Il a été question pour l'Etat de rassurer le fonctionnaire qu'il aura une retraite paisible. En outre, il faut noter que jusqu'avant la création de la Caisse, la sécurité sociale des agents publics était directement gérée et prise en charge par le Trésor public et cela représentait un grand défi pour l'Etat. Défi principalement en termes de financement des prestations de retraite. Défi ensuite et surtout en termes de contrôle et de maîtrise des effectifs des retraités et rentiers. Or, partout dans le monde, cette tâche est confiée à des structures autonomes spécialisées et distinctes et indépendantes du budget de l'Etat, pour des raisons d'efficacité. Globalement, l'idée c'était réellement d'offrir plus de décence aux retraités et une meilleure prise en charge d'un point de vue administratif. Cela, dans l'optique de rompre véritablement avec cette mauvaise perception de la retraite comme une mort à petit feu.

**CNSSAPNews :** *14 décembre 2015 – 14 décembre*

*2017, comment évaluez-vous l'évolution de la CNSSAP de votre arrivée à ce jour ?*

**CM :** L'évolution est positive. Il est certes vrai que la CNSSAP a été créée en décembre 2015 par le Décret n° 15/031 mais son processus d'opérationnalisation n'a démarré qu'à partir de la nomination de ses dirigeants en octobre 2016. A ce jour, la CNSSAP est réellement engagée dans une phase de croissance. D'abord d'un point de vue des revenus, car elle a démarré le recouvrement des cotisations. Ensuite, du point de vue de l'infrastructure et de la suprastructure. S'agissant de l'infrastructure, la Caisse dispose aujourd'hui d'un siège et d'une première agence provinciale au faite de la modernité. Pour ce qui est de la suprastructure, la Caisse dispose à ce jour d'un personnel hautement qualifié et formé sur le métier de la sécurité sociale, mais aussi des manuels de procédures qui couvrent l'ensemble de ses activités.

**CNSSAPNews :** *A votre avis, quelles sont les chances réelles de la CNSSAP de devenir une grande institution de sécurité sociale sur le plan national et continental ?*

**CM :** Au regard de son récent passé, la Caisse a fait à ce jour des sauts qualitatifs et quantitatifs, ce qui traduit sa capacité d'aller encore plus loin dans un avenir proche. Néanmoins, ses chances de devenir

une grande institution de sécurité sociale aussi bien dans le pays que dans le monde ne sont réelles qu'à certaines conditions.

De prime abord, il faut consacrer et garantir à la Caisse une réelle autonomie financière et administrative, et cette tâche incombe à l'Etat-proprétaire. Cela passe aussi et surtout par le versement régulier par le Trésor public des cotisations patronales, ainsi que des subventions d'investissement et d'équilibre. Ensuite, au niveau du management de la CNSSAP, il va falloir se rassurer d'instaurer inlassablement une gestion basée sur les valeurs suivantes : la transparence, le respect, l'intégrité, le professionnalisme et l'excellence.

***CNSSAPNews : Quels sont les partenaires de la CNSSAP à ce jour et quels sont leurs grands apports ?***

**CM :** Comme toute structure naissante, la CNSSAP est engagée dans différents partenariats afin de former corps avec son environnement et avancer. Le premier partenaire naturel de la CNSSAP est l'Etat. Son accompagnement se matérialise à travers les nombreuses dispositions légales et réglementaires prises pour encadrer et sécuriser les activités. Il se matérialise aussi à travers l'appui des services techniques de l'Etat positionnés au niveau de la liquidation et de l'ordonnement des cotisations et autres contributions dues à la CNSSAP. Il s'agit notamment de la Direction de la Paie et de la Direction du Trésor et de l'Ordonnement. Un autre partenaire naturel c'est l'Intersyndicale Nationale de l'Administration Publique, INAP, qui a toujours accompagné la Caisse surtout dans la validation de tous les textes qui régissent son métier. L'INAP sert en plus de relais des informations de la CNSSAP auprès de ses assujettis. Ce partenariat permet ainsi la sensibilisation des fonctionnaires sur les bienfaits des cotisations retenues à la source et de l'existence même de la CNSSAP. Au niveau africain, nous travaillons aujourd'hui avec la Caisse Marocaine des Retraites, CMR, dans le cadre du partenariat signé entre les deux caisses. Ce partenariat a pour retombée principale le renforcement des capacités et le partage d'expérience entre une vieille et une jeune structure de gestion de retraite. Par ailleurs, nous sommes en processus d'affiliation à l'Association Internationale de Sécurité Sociale (AISS), et envisageons de nouer un partenariat avec la Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale, CIPRES, dans le cadre des tenues des revues techniques.

***CNSSAPNews : Le personnel de la CNSSAP, comment décrivez-vous la qualité de leur accompagnement dans la mission qui vous est confiée ?***

**CM :** Le personnel œuvrant au sein de la CNSSAP a la particularité d'être jeune, dynamique et dévoué. Il représente l'une des chances réelles pour le développement de l'institution. Il est formé sur les métiers de la sécurité sociale pour mieux rendre service. On pourrait le comparer, pour reprendre un homme politique congolais, à des moteurs turbo, des TGV qui aident l'institution à réaliser des bonds qualitatifs et quantitatifs dont j'ai parlé. Mais, le plus important, au-delà de la compétence, ce que c'est un personnel qui croit en la vision et aux missions de l'institution..

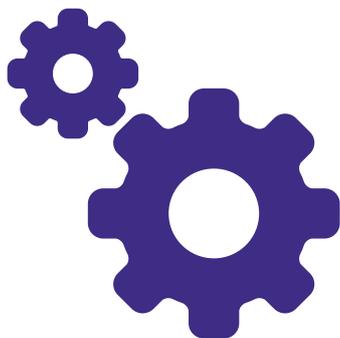
***CNSSAPNews : Quelles sont les perspectives de la CNSSAP dans les trois années qui viennent sur le plan du métier ?***

**CM :** Les défis sont nombreux et de plusieurs ordres. Dans les trois années qui viennent, la CNSSAP devra opérationnaliser la deuxième branche de sécurité sociale dont la gestion lui est confiée par le Décret n°15/031 la créant, celle des risques professionnels en cas de maladie professionnelle ou d'accident du travail. Il va également falloir étendre les activités de la CNSSAP au-delà des agents de carrière des services publics de l'Etat, seuls assujettis à son régime à ce jour. Une extension qui devra concerner les autres catégories d'agents publics de l'Etat régis à ce jour par des statuts particuliers en ce qui concerne leur couverture de sécurité sociale, et ce dernier objectif passe inéluctablement par l'adoption et la promulgation d'une loi spécifique sur la sécurité sociale des agents publics. En même temps, nous pensons à l'intégration progressive du contingent d'anciens retraités et bénéficiaires du système octroyé, car il n'est pas recommandable qu'il existe une gestion de sécurité sociale à double vitesse pour la même catégorie d'agents ayant le même employeur. Enfin, parmi les grands défis de prochaines trois années figure l'extension de la CNSSAP en provinces et autres entités territoriales décentralisées dans le but de rapprocher ses services de ses clients.

***CNSSAPNews Quel est le grand héritage que vous désirez laisser un jour à la nation à travers cette institution que vous pilotez ?***

**CM :** Une Caisse de retraite liquide, solvable, performante, certifiée ISO 9001, orientée vers sa clientèle, bref une Caisse de référence en Afrique, à travers l'ensemble de ses process.





# Dossier

# Les manuels

# de procédures

En pleine épilogue de sa phase de lancement, la Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Agents Publics de l'Etat a produit bien de documents administratifs à consommation interne pour la formalisation de ses métiers. Il est ici question des manuels des procédures statuant sur l'ensemble des activités à réaliser par chaque fonctionnalité au sein de son administration.

Pour rappel, les fonctionnalités métiers de la CNSSAP sont toutes regroupées au sein du service Exploitation. Ces métiers sont l'immatriculation, les cotisations et les prestations. Pour chacun de ces métiers, il a été implémenté sur décision du Chargé de mission, un manuel des procédures qui identifie les acteurs et liste les étapes à suivre. Chaque étape constitue un volume, explicité par un schéma détaillé de la procédure.

En ce qui concerne l'immatriculation, la procédure décrit la réception par l'Agent d'accueil du dossier de demande d'immatriculation en visant clairement l'Arrêté n° 006/ME/MIN.FP/2017 pour la constitution de ce dernier, elle chemine par les vérifications systématiques du dossier qui sont opérées à divers échelons aussi bien au niveau de l'Agence provinciale de la CNSSAP qu'au niveau du siège, et culmine par l'octroi de la carte de sécurité sociale au requérant.

S'agissant des cotisations, se soumettant aux prescrits de la note circulaire interministérielle n°002/CAB/ME/MIN.BUGDET/2017, n°008/CAB/ME/MIN.FP/2017 et n° CAB/MIN.FINANCES/2017/001 du 11 juillet 2017 relative aux modalités pratiques des retenues sur les rémunérations des agents de carrière

des services publics de l'Etat et de leur versement à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Agents Publics de l'Etat, cette procédure énonce les acteurs et liste les étapes à suivre pour toute opération de recouvrement des cotisations. Elle décrit ensuite le circuit de traitement des documents et fichiers qui marquent son schéma, il s'agit notamment de la Déclaration des Cotisations Sociales (DCS) et du Bordereau Nominatif des Rémunérations (BNR) qui matérialisent la réception des cotisations mensuelles.

Les prestations quant à elle, s'inspirant des dispositions de l'Arrêté n°007/ME/MIN.FP/2017 du 15 juillet 2017 fixant les modalités d'octroi des prestations dans le cadre du régime de sécurité sociale géré par la CNSSAP, sont schématisées par une procédure qui, comme l'immatriculation, débute par la réception d'un dossier de demande d'ouverture des pensions par l'Agent d'accueil qui subira un traitement rigoureux au niveau de l'Agence et du siège, et, dans les conditions normales, sera conclue par la remise au requérant d'une notification signée pour ordre du Chargé de mission, par le Chargé de mission adjoint en charge des questions techniques et financières. Cette notification spécifie notamment la banque ainsi que le numéro de compte par lesquels le prestataire pourra retirer d'ores et déjà ses dus.

Faut-il signaler que ce manuel des procédures techniques fort de ses trois volumes trace les limites de l'aire de jeu des métiers de la CNSSAP aux côtés d'autres manuels dont celui de l'Administration générale. Ce dernier, le plus volumineux, contient quant à lui cinq volumes

## NOS VALEURS (TRIPE)

**T**ransparence  
**R**espect  
**I**ntégrité  
**P**rofessionnalisme  
**E**xcellence

des fonctionnalités relevant des activités de support. Il s'agit des volumes relatifs aux procédures administratives et juridiques, à celles des ressources humaines, aux moyens généraux, aux procédures informatiques et à celles de communication. Rien n'a été épargné dans ces parchemins, toutes les activités de la Caisse, partant du recrutement du personnel et de la gestion de sa carrière, en passant par la gestion des dossiers, des courriers, des contentieux sans manquer de s'adosser aux chartes pour les correspondances, à la charte graphique pour culminer aux règles de traitement automatique de l'information, à la gestion informatique des données; ont été règlementées. Nul n'ignore qu'une Caisse de retraite est une institution financière. Partant de cette acception, la bonne gestion des finances constitue le levier d'un fonctionnement optimal de l'institution. C'est à ce titre qu'un manuel des procédures financières et comptables a été élaboré avec le concours des spécialistes maison pour permettre le suivi, la traçabilité et l'orthodoxie financière aptes à faire jouer à la CNSSAP son vrai rôle. Ce manuel est composé de trois volumes. Le premier aborde la question de l'organisation financière et comptable, le deuxième parle de contenu et fonctionnement des comptes et le dernier traite des modèles des états financiers et instruments de gestion.

Cela n'aurait pu être assez si tant est que d'autres activités ne seraient couvertes par une charte interne. C'est ainsi

qu'un manuel supplémentaire sur la gestion des risques à la CNSSAP a lui aussi fait l'objet d'une implémentation. Deux volumes y ont été logés, celui du dispositif général de la gestion des risques ainsi que celui relatif à la cartographie des risques par processus. Les risques identifiés par processus ont été dénombrés à 144.

A ce jour, certaines fonctionnalités n'ont pas encore été opérationnalisées, c'est le cas de la Cellule d'Audit. Néanmoins, un manuel d'audit interne a été récemment validé et devra se ranger aux côtés de tous ceux suscités. Cette charte, elle aussi, devra couvrir l'ensemble de l'opérationnel en matière d'audit au sein de la CNSSAP. A tous ces manuels, faut-il compter des procédures supplémentaires post réalisées et jointes aux procédures techniques afin d'étoffer leur composition. Il s'agit notamment des procédures sur la demande de duplicata d'une carte de sécurité sociale et celle de gestion de réclamation.

En une poignée de mois, la CNSSAP a ainsi pu se doter des manuels de procédure couvrant l'ensemble de ses activités de métier et de support et ce, grâce à ses ressources internes composées de son personnel et de ses consultants qui ont rédigé, phrase après phrase, ce qui constitue à ce jour le script qui décrit chaque activité menée par chaque acteur de chaque fonctionnalité.

## Liste des décisions d'implémentation des manuels de procédure

*Décision n° CNSSAP/CM/2017/003 du 18 septembre 2017 portant implémentation de la procédure d'immatriculation ;*

*Décision n° CNSSAP/CM/2017/007 du 29 décembre 2017 portant implémentation de la procédure de recouvrement des cotisations ;*

*Décision n° CNSSAP/CM/2017/008 du 29 décembre 2017 portant implémentation de la procédure de gestion des prestations ;*

*Décision n° CNSSAP/CM/2017/009 du 29 décembre 2017 portant implémentation du manuel des procédures de l'Administration générale de la CNSSAP ;*

*Décision n° CNSSAP/CM/2017/010 du 30 décembre 2017 portant implémentation du manuel de gestion des risques de la CNSSAP ;*

*Note de service n° CNSSAP/CM/2017/004 du 31 juillet 2017 portant implémentation du manuel des procédures financières et comptables de la CNSSAP ;*



# La Caisse couronne la PERFORMANCE



## *Elle est mesurée !*

Sur décision du chargé de mission n° CNSSAP/CM/2017/002 du 22 août 2017, il a été créé un Comité de suivi et d'évaluation de la performance - « CSP » - des cadres et agents de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Agents Publics de l'Etat. Ce comité, composé des deux chargés de mission adjoints respectivement en charge des questions techniques/financières et administratives/juridiques, a pour missions de compiler tous les rapports d'évaluation des agents, d'analyser et d'apprécier les évaluations faites ensuite de faire des recommandations quant à ce.

Dans les faits, ce comité reçoit chaque mois l'évaluation de chaque agent transmise par son supérieur hiérarchique. Il les analyse, produit un classement et un rapport adressé au numéro un de la CNSSAP. L'évaluation est rendue sur une fiche dite « d'évaluation » remplie par le supérieur hiérarchique, contresignée par lui et l'agent évalué. Dans le fond, l'évaluation concerne aussi bien les aspects liés au contrat d'objectifs et de performance que ceux concernant la conduite de l'agent vis-à-vis de son chef, de ses collègues, de l'institution et même... de lui-même ! Au bout de la période du premier contingent du personnel recruté, les différents résultats mensuels ont été sommés, une moyenne dégagee et un classement global établi.

## *Et le gagnant est ...*

**LOMBE LUPOPOLA Yves**, Agent de suivi des prestations, rafle la plus élevée des notes : 91,2%. Peu étonnant au regard du fait que le plus performant des agents de la Caisse n'aurait eu pour note la plus faible durant toute sa période probatoire que, tenez-vous bien, 90 % !

Fort de ses prouesses, ce premier de la « classe » ou mieux de la « Caisse » finit ainsi sa période probatoire avec une titularisation à son poste. Dans les trois prochains mois, son titre sera de nouveau remis en jeu lors du prochain classement que généreront les évaluations désormais trimestrielles du personnel. Loin d'être un « concours de beauté », l'exercice a la particularité d'apporter du bois au feu de l'émulation tant prônée par les dirigeants de la CNSSAP.

## *Focus... Portrait !*

Natif de Kinshasa, Yves a vu le jour sous le soleil du 27 décembre 1982. Aîné d'une famille de quatre enfants, il a fréquenté les écoles catholiques, ce qui lui a permis d'être un doué de l'informatique déjà en cours de scolarité. Très affectif et amateur de sport dans son enfance, il

a notamment pratiqué le judo et le basket. Après avoir terminé ses études au complexe scolaire BILENGE, il poursuit ses études au collège Notre Dame du Congo où il décrochera en 2001 son diplôme d'Etat en ayant fait le choix de l'option Math-physique. C'est finalement à l'Institut Supérieur de Commerce en 2005 qu'il sera titré Gradué en sciences commerciales.

L'année 2006 va marquer le début de son parcours professionnel. Il sera d'abord superviseur du Labo-informatique au CIDEP-CONGO COREE, plus tard en 2010 recruté comme secrétaire technique au sein d'une entreprise de construction. Juste avant d'intégrer la CNSSAP en juin 2017, Yves LOMBE aurait exercé 5 années durant comme Analyste de crédit PME et Chargé de la clientèle PME au sein d'une célèbre banque commerciale de la place. Toute son expérience professionnelle, dit-il, lui a permis de découvrir ses potentialités et ses capacités à faire face aux différents challenges et défis qui se présentent dans la société. L'idée de faire avancer les choses, encore et toujours et de faire revivre les valeurs que porte l'institution et auxquelles il a personnellement adhéré est le leitmotiv de ses efforts à toujours mieux rendre son travail.

Malgré qu'il caracole au premier rang de la performance des agents et cadres de la CNSSAP à ce jour, l'Agent



de suivi des prestations ne tarit pas à l'idée de ranger parmi ses ambitions phares pour l'avenir la maîtrise plus approfondie des connaissances et techniques de la gestion des prestations au regard d'énormes défis que représente la sécurité sociale dans le pays, et sur le plan personnel, Yves prévoit de parfaire son cursus académique.

Pas un seul mot par contre sur son état civil, sauf si ce silence en a dit long !



Mes **cotisations**,  
au régime de  
la **CNSSAP**  
me **garantissent**  
un **niveau de**  
**vie décent**  
au moment  
de la **retraite**  
à moi  
et ma famille.



TOUS **SOLIDAIRES,**  
TOUS **BÉNÉFICIAIRES**



## Arrêt sur images...



Agence CNSSAP de Kinshasa  
Avant réhabilitation



Agence CNSSAP de Kinshasa  
Après réhabilitation



# la Cérémonie d'Échanges de VOEUX

*Staff et agents de la CNSSAP s'offrent mutuellement des présents.*

Décor bucolique, musique live interprétée par les Anges du Ciel, repas exquis et ambiance festive... Voilà quelques caractéristiques ramassées de la soirée d'échanges de vœux qui a réuni l'ensemble du staff managérial de la CNSSAP et le personnel le 12 janvier 2018 dans les jardins de la Salle Fête-par-Fête.

Loin du cadre formel des bureaux dans lesquels s'exécutent les livrables, cette activité a rendu possible un échange et un partage conviviaux entre les agents et leurs managers au cours d'une cérémonie d'échange de vœux.

Inscrit dans le cadre du programme d'activités 2018, cet événement ludo-festif a été ponctué de temps forts notamment les mots d'introduction du Chargé de Mission Adjoint en charge des questions administratives et juridiques qui s'est résumé à souhaiter une heureuse année 2018 à l'ensemble des agents tout en les invitant à maintenir le cap de l'excellence pour 2018.

*Quand le livrable se veut oral ...*

Après la percée oratoire du Chargé de Mission Adjoint en charge des questions juridiques et administratives, la parole a été passée aux agents sélectionnés sur le volet afin de partager leurs impressions avec l'ensemble des convives.

Au total, 5 agents ont joué le jeu, il s'agit de mesdames LEMVO Laetitia, BOOLE Agathe, KALENGA Mélissa de l'agence provinciale de Kinshasa et de messieurs MIHIGO David, MBOYO Carlos du siège provisoire. Déclinant leur adresse sur le fond des messages de vœux pour l'année 2018, les différents speakers ont souhaité succès, bonheur et collaboration fructueuse pour la nouvelle année qui a été placée sous le signe de défis, conséquents à la pleine opérationnalisation de la CNSSAP.

*... Ou quand le berger répond à la bergère !!*

C'est l'intervention du Chargé de Mission qui est venue clôturer l'exercice oratoire. Amoureux et fin manipulateur des citations et maximes, Monsieur Tombola Muke n'a pu s'empêcher de répondre au président du Comité organisateur de

l'activité qui l'enjoignait quelques minutes auparavant de ne pas sortir une de ces citations dont il a le secret.

Un jeu de ping pong qui a davantage détendu l'ambiance, aux côtés des notes musicales éclectiques distillées dans l'air par les Anges du Ciel.

### *Un repas presque en famille*

Devant un menu aussi fourni que varié, les agents de la CNSSAP ont partagé un dîner qui se voulait fusionnel entre une Hiérarchie soucieuse d'un répondant de qualité et un personnel galvanisé pour relever tous les défis de 2018.

C'est vers la fin du repas que le traditionnel échange de vœu a commencé. Devant une pile constituée de présents numérotés provenant de tous les agents de la CNSSAP, un tirage au sort a été organisé afin d'amener la surprise à son comble.

Le premier cadeau a été tiré au sort par le numéro un de la CNSSAP, qui a ainsi lancé le jeu avec l'agent suivant dont le nom a également été tiré au sort.

Une photo de famille a été réalisée en fin de cérémonie, figeant ainsi dans le temps cette soirée mémorable. Chaque agent a eu la possibilité de serrer la main du Chargé de Mission qui a remercié individuellement l'ensemble de l'équipe pour les efforts consentis au cours de l'année 2017.

Bonne année 2018 !!



**TOUS SOLIDAIRES,  
TOUS BÉNÉFICIAIRES**





# CNSSAP NEWS

*Éditeur responsable*  
TOMBOLA MUKE, *Chargé de mission*

*Rédacteur en Chef*  
KANIKI DAN, *Chargé de communication*

*Secrétaire de rédaction*  
Christelle DIBATA NSIMBA, *Conseiller en communication*

*Crédit Photos*  
Diessy KAMULETE

*Réalisation technique*  
E-Proxy

